

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie coopérative de Rogersville Itée		Date d'inspection Le 08 juillet 2026	
Nom de l'établissement Garderie Coopérative de Rogersville		Numéro de permis 2011072	
Adresse Unité 2 50 rue de l'École Rogersville NB E4Y 1V7		Numéro de téléphone (506) 625-0733	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 49	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite d'inspection de surveillance inattendue à l'établissement en début matinée
- Le ratio fut respecté durant la visite
- L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
- Des zones ombragées offertes aux enfants dans l'aire de jeu extérieurs représentent une superficie d'au moins 0.45m2 pour tous les enfants pouvant être accommodés dans l'aire de jeu extérieure.
- Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichés dans l'endroit où la nourriture est préparée
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.
- Chaque enfant à un endroit facile d'accès et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels, cet espace est identifié par son nom.
- L'espace individuel est rangé séparément et à l'usage exclusif de l'enfant
- Il fut observé durant la visite que l'éducatrice est engagée dans le jeu des enfants, des questions ouvertes sont posées pour approfondir la découverte et l'exploration des enfants.
- Lorsque de l'acétaminophène est administré à un enfant l'autorisation écrite du parent se retrouve dans le dossier de l'enfant
- Les médicaments sont rangés sous clé et hors de portée des enfants

Observations : À mon arrivée les enfants sont en période de jeux libres, une partie du groupe joue à la coiffeuse, d'autres font de la construction avec des blocs, tandis que les autres font du dessin. Différents projets éducatifs furent proposés et discutés.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 08 juillet 2026

Date

original signé par
Paulette Caissie

Le 08 juillet 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"